

Québec, le 18 janvier 2010

Monsieur Laurent Maisonnave
Président
Île sans fil
1212, rue Panet
Montréal (Québec) H2L 2Y7

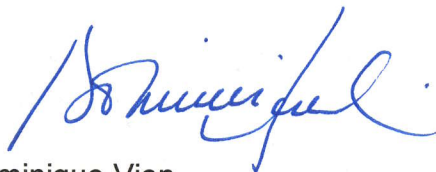
Monsieur le Président,

Je vous informe avec plaisir que votre demande d'aide financière en appui à votre mission présentée dans le cadre de l'édition 2009-2010 du programme *Appui au passage à la société de l'information* a été acceptée. Cette aide financière représente, selon les règles de calcul du programme, un montant de 8 659 \$ pour la première année sur un total pouvant atteindre 20 024 \$ pour trois ans.

Comme vous le savez, le passage à la société de l'information est une priorité pour le gouvernement du Québec. C'est pourquoi ce programme a été instauré afin d'aider les Québécoises et les Québécois qui le souhaitent à s'appropriier les nouvelles technologies de l'information et des communications. Je suis confiante que votre organisme contribuera à l'atteinte de cet objectif.

Des membres de l'équipe responsable du programme communiqueront avec vous prochainement afin de discuter des modalités menant à la signature de la convention d'aide financière. Par ailleurs, je vous saurais gré de vous adresser à cette équipe, au numéro 418 646-4898, avant toute communication aux médias sur ce sujet.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Dominique Vien